



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier aura lieu lundi 23 septembre 2024, à 18h00 à la salle du conseil sise au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, lors de laquelle les affaires suivantes seront traitées :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du règlement numéro 801-2024 abrogeant les règlements numéros 459-2006, 459-1-2015 et 459-2-2018 et décrétant les tarifs applicables aux frais de déplacement et aux dépenses encourues par les membres du conseil, les employés et les représentants de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier
3. Adoption de la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 19^{ième} jour du mois de septembre 2024.



Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière